



HAL
open science

La persistance du chômage ultra-marin

Yannick L'Horty

► **To cite this version:**

| Yannick L'Horty. La persistance du chômage ultra-marin. 2014. halshs-01100366

HAL Id: halshs-01100366

<https://shs.hal.science/halshs-01100366>

Preprint submitted on 6 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La persistance du chômage ultra-marin

YANNICK L'HORTY

www.tepp.eu

TEPP - Travail, Emploi et Politiques Publiques - FR CNRS 3435

La persistance du chômage ultra-marin

Yannick L'HORTY¹

Résumé

La permanence d'un chômage élevé dans les départements et régions françaises d'outre-mer et la surexposition de certains publics, en particulier les jeunes et les femmes, pose la question de l'efficacité des politiques publiques de lutte contre le chômage déployées en outre-mer. Cet article propose une revue des travaux théoriques et appliqués qui ont exploré les causes du chômage des départements et régions d'outre-mer, complétée par des exploitations statistiques d'indicateurs permettant de caractériser l'état du marché du travail. Alors qu'une première génération de travaux privilégiait l'argument d'un excès d'offre de travail et des explications socio-démographiques, les analyses plus récentes mettent l'accent sur des déterminants économiques de l'insuffisance de la demande de travail. La co-existence d'un chômage élevé et de difficultés de recrutement suggère par ailleurs la présence de problèmes d'appariement entre offre et demande, qui sont moins explorés mais qui contribuent sans doute eux aussi à l'explication du chômage domien. Il y a bien une pluralité de facteurs qui doivent être évoqués pour rendre compte de la persistance du chômage ultra-marin, ce qui a des implications importantes pour les politiques de l'emploi dans les DOM.

Mot-clés : *persistance du chômage, DOM, outre-mer,*

Key words : *overseas regions, unemployment hysteresis*

Codes JEL: *J2, J3*

¹ Ce travail s'inscrit dans un programme de recherche qui bénéficie du soutien du Fonds d'Expérimentation pour la jeunesse (APDOM3). Nous remercions pour leurs commentaires les participants de la session « Mobilité des populations jeunes et accessibilité », du 51^{ème} colloque annuel de l'ASRDLF, qui s'est tenu le 9 juillet 2014 à l'Université Paris-est Marne-la-Vallée, où une première version de ce travail a été présentée. Nous remercions également et deux rapporteurs anonymes pour leurs remarques.

Yannick L'HORTY, Université Paris-Est Marne la Vallée, ERUDITE et TEPP (FR CNRS n°3435), 5 boulevard Descartes, Champs sur Marne 77454 Marne la Vallée cedex 2, Yannick.lhorty@univ-mlv.fr

Introduction

Les économies ultramarines souffrent d'un niveau de chômage élevé. Des différences existent selon les départements d'outre-mer et d'une période à l'autre, mais ces économies demeurent globalement très exposées au sous-emploi. Selon l'enquête emploi de l'INSEE de 2011, le taux de chômage est maximal à Mayotte (36,6 %) et à la Réunion (29,5%) et il dépasse 20 % dans les autres DROM, avec 22,6 % en Guadeloupe, 21 % en Guyane, 20,8 % en Martinique. En moyenne, le taux de chômage des DROM dépasse 25%, soit plus de deux fois et demi le niveau de la métropole (9,4 %). Les économies domiennes comptent ainsi parmi les régions européennes les plus affectées par le chômage, selon les classements effectués par Eurostat parmi les 270 régions NUTS de l'Union européenne sur la base des données issues de l'Enquête communautaire sur les forces de travail. En outre, la durée du chômage est trois fois plus longue outre-mer qu'en métropole et la part des demandeurs d'emploi de longue durée dépasse de plus de dix points la moyenne nationale dans chaque DROM, où elle est proche de 55 % (sauf en Guyane où elle est de 33 %). Par ailleurs, la différence de taux de chômage entre les femmes et les hommes est deux fois plus élevée, et les jeunes sont particulièrement concernés par le sous-emploi : le taux de chômage des moins de 25 ans atteint 60 % à la Réunion et en Martinique et est proche de 50 % dans les autres départements, soit plus du double de la métropole.

La permanence d'un chômage élevé dans les DROM et la surexposition de certains publics n'est pas un constat nouveau. Dès le milieu des années soixante-dix, alors que le chômage était faible dans l'hexagone et en Europe, il était de l'ordre de 20 % aux Antilles et de 10 % en Guyane. Des études statistiques réalisées dès la fin des années soixante-dix soulignaient la forte sous-utilisation de la main-d'œuvre ultra-marine, dont le taux de chômage n'est qu'un indicateur parmi d'autres (Domenach et Guengant, 1981). Ces études relevaient déjà une durée du chômage plus élevée dans les DROM, une sur exposition des femmes au sous-emploi et un taux de chômage massif des jeunes. Si la Réunion constituait un contre-exemple, son taux de chômage a progressivement rejoint puis dépassé celui des autres DROM dans les années quatre-vingt, devenant le département français le plus touché par le chômage (Amable, Momal, 1987).

Pourquoi tant de chômage dans les départements et régions d'outre-mer ? Quelles spécificités des marchés du travail domien permettent de rendre compte de cette sur exposition au sous-emploi ? Le chômage est-il plutôt lié à un excès d'offre ou à une insuffisance de la demande de travail ? Comment lutter efficacement contre la persistance du sous-emploi ultra-marin ?

La permanence du chômage en outre-mer pose la question de l'efficacité des politiques de l'emploi ultra marines, où un arsenal impressionnant de dispositifs a été déployé pour lutter contre le sous-emploi. Dans ce contexte, cet article propose une revue des travaux théoriques et appliqués qui ont explorés les causes du chômage des départements et régions d'outre-mer et s'appuie sur des traitements statistiques permettant de caractériser l'état du marché du travail. Nous présentons en premier lieu les approches en termes d'excès d'offre de travail, puis celles qui privilégient l'insuffisance de la demande de travail, avant d'explorer les conditions de l'appariement entre offre et demande. Avant d'aborder ces interprétations, nous approfondissons le constat de la persistance du chômage ultra marin.

Un chômage persistant à des niveaux élevés...

Au-delà du taux de chômage au sens du BIT, que nous venons de commenter, les données administratives issues des fichiers de gestion de Pôle Emploi permettent d'éclairer la singularité du chômage ultra-marin et de son évolution. C'est l'objet du tableau 1 qui utilise le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à pôle Emploi, ce qui permet à la fois un suivi mensuel et une désagrégation fine par zone d'emploi.

Fin 2013, on dénombrait près de 280 000 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C dans les DROM (hors Mayotte), pour une population totale de 1,85 millions d'habitants, c'est-à-dire un chômeur pour six habitants. Quinze ans plus tôt, le nombre de demandeurs d'emploi était de 190 000, soit une progression de plus de 45 %. La hausse en France métropolitaine sur ces quinze ans est quant à elle de 20,3 %. Cette hausse dans les DROM et en métropole s'explique essentiellement par l'effet de la crise. Avant la crise, le nombre de demandeurs d'emploi avait diminué en métropole, de près de 50 % entre 1998 et 2008, alors qu'il n'avait baissé que de façon marginale dans les DROM, ce qui illustre bien la forte persistance du chômage domien. Il y a eu effectivement une baisse dans les Antilles, qui a été compensée par une hausse en Guyane et surtout à la Réunion. Mais même en Martinique, où la baisse a été la plus forte entre 1998 et 2008, (avec -25,7 %), elle demeure deux fois plus faible qu'en métropole.

Depuis la crise, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi dépasse 50 % dans l'ensemble des DROM, contre 68,1 % en métropole. Cette hausse est moins forte dans les Antilles (moins de 35 %) et plus forte en Guyane et à La Réunion (près de 65 %), avec des contrastes accentués selon les zones d'emploi. La forte persistance du chômage domien a été confirmée statistiquement sur séries temporelles par Hoarau *et al.* (2010) à l'aide de tests de stationnarité et d'estimations macro-économétriques.

Alors que le taux de chômage des jeunes est très élevé outre-mer, les moins de 25 ans ne sont pas sur représentés parmi les demandeurs d'emploi relativement à la métropole. Proche de 15 % dans l'ensemble des DOM, la part des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C ne dépasse celle de la France métropolitaine qu'en Guyane, où elle atteint 16,5 % contre 16,2 % en métropole (tableau 1). Confrontés à un risque de chômage élevé, les jeunes sont découragés de rechercher un emploi ou quittent le territoire domien pour effectuer leur recherche en métropole.

En outre, on remarque que les femmes sont nettement sur représentées dans les données domiennes des demandeurs d'emploi relativement à la métropole. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les demandeurs d'emploi de chaque DROM alors qu'elles sont minoritaires en métropole. Des différences existent selon les territoires, avec une sur représentation des femmes beaucoup plus forte en Martinique et en Guyane qu'à la Réunion.

Tableau 1. Niveau, évolution et structure du nombre de demandeurs d'emploi, par zones d'emploi

	Nombre de demandeurs d'emploi (A,B,C) en décembre 2013	Augmentation depuis 15 ans (déc 1998)	Dont, avant la crise	Dont, depuis la crise	Part des moins de 25 ans	Part des plus de 50 ans	Part des femmes
4 DOM	277 080	45,5%	-4,8%	50,4%	14,8%	21,2%	54,6%
Guadeloupe	62 750	16,5%	-17,1%	33,7%	13,1%	23,5%	57,7%
Pointe-à-Pitre	38 160	16,4%	-16,7%	33,1%	13,1%	22,9%	58,5%
Basse-Terre	9 810	4,7%	-20,4%	25,1%	13,1%	25,3%	56,6%
Marie-Galante	1 560	-5,5%	-61,5%	56,0%	12,8%	25,0%	58,3%
Est - Grande-Terre	13 220	31,4%	-8,5%	39,9%	12,9%	23,8%	56,1%
Martinique	52 840	8,7%	-25,7%	34,5%	14,0%	24,8%	58,2%
Centre agglomération	21 440	19,6%	-11,6%	31,1%	13,7%	23,8%	58,3%
Sud-Caraïbe	8 090	14,4%	-26,5%	40,9%	13,7%	24,7%	59,1%
Sud	7 890	-2,5%	-38,0%	35,6%	13,2%	25,9%	57,5%
Centre-Atlantique	9 860	-3,1%	-39,7%	36,6%	15,1%	25,1%	57,9%
Nord-Caraïbe	2 910	12,4%	-14,2%	26,5%	14,1%	27,1%	59,1%
Nord-Atlantique	2 650	-2,9%	-44,6%	41,7%	15,9%	26,5%	57,2%
Guyane	23 180	67,5%	3,6%	63,9%	16,5%	18,0%	59,8%
Cayenne	14 490	57,7%	-3,7%	61,4%	16,1%	19,1%	61,7%
Kourou	4 100	55,9%	-33,0%	88,9%	15,1%	18,3%	59,8%
Saint-Laurent	4 590	127,2%	73,7%	53,5%	18,7%	14,4%	53,8%
La Réunion	138 310	86,7%	21,8%	64,9%	15,6%	19,2%	50,9%
Est	20 490	47,0%	-53,5%	100,5%	17,0%	18,1%	49,4%
Nord	26 780	76,3%	-4,2%	80,5%	16,0%	18,4%	50,7%
Ouest	37 400	147,2%	73,8%	73,4%	15,5%	18,7%	50,8%
Sud	53 640	79,9%	35,9%	44,0%	14,8%	20,5%	51,6%
Ile-de-France	871 030	18,0%	-38,6%	56,6%	11,5%	22,1%	48,5%
Corse	21 680	22,8%	-110,4%	133,1%	16,7%	20,9%	54,3%
France métropolitaine	4 974 390	20,3%	-47,8%	68,1%	16,2%	21,3%	49,9%

Source : Les données sont issues des fichiers de la statistique mensuelle sur le marché du travail (STMT) de Pôle emploi et de la Dares, qui ne couvrent pas Mayotte.

Ces statistiques sur la mesure du chômage, au travers du taux de chômage au sens du BIT ou du nombre de demandeurs d'emploi recensés par Pôle Emploi, ne livrent que des indications partielles sur la réalité de la sous-utilisation de la main-d'œuvre et sur l'ampleur du sous-emploi². Dans les DOM comme en métropole, de nombreux demandeurs d'emploi sont découragés dans leur recherche et sont considérés statistiquement comme inactifs. De façon plus générale, beaucoup de

² Au sens du BIT, le sous-emploi comprend les personnes actives occupées qui travaillent habituellement davantage en dehors de la semaine de référence, ou qui travaillent à temps partiel mais souhaitent travailler davantage.

situations sont à la limite des frontières entre emploi, chômage et inactivité, dans ce que l'on appelle le halo autour du chômage. Or, de nombreux indicateurs signalent que ce halo est globalement plus développé dans les DOM qu'en métropole. Taux d'emploi et taux d'activité plus faibles, proportion plus importante d'inactifs souhaitant travailler, temps partiel subi plus fréquent, part plus importante de demandeurs d'emploi qui n'effectuent pas une recherche active, sont autant de manifestations de l'ampleur des problèmes ultra-marins sur le marché du travail.

Un problème d'excès d'offre de travail ?

Les premiers travaux sur le chômage dans les DOM qui ont dépassé le cadre du constat statistique pour aborder la question de ses déterminants, privilégiaient des causes socio-démographiques, situées du côté de l'offre de travail. Ainsi, la montée du chômage à la Réunion est expliquée par Amable et Momal (1987) par la combinaison de l'expansion démographique et de la montée de l'activité féminine, dans un contexte de repli de l'emploi agricole. La poursuite de ces évolutions justifiait, selon ces auteurs, « une mobilisation sans précédent contre le chômage ». La forte croissance démographique des DOM est un facteur souvent évoqué dans les études.

D'autres facteurs du côté de l'offre de travail peuvent contribuer à la persistance du chômage. Les DROM bénéficient d'un alignement des politiques sociales sur la métropole. Ils sont par exemple concernés depuis le 1er janvier 2011 par le revenu de solidarité active (RSA), issu de la fusion du revenu minimum d'insertion (RMI) et de l'allocation parent isolée. La grande majorité sont des bénéficiaires du RSA socle et n'ont donc aucun revenu d'activité. Ils perçoivent une prestation du même montant qu'en métropole, soit 474,93 € hors forfait logement au 1er janvier 2012. Le niveau élevé des revenus de remplacement est parfois évoqué comme une cause de chômage dans les débats publics, sans qu'aucune étude n'en ait véritablement administré la preuve.

Parmi ces facteurs d'offre, de nombreuses études mettent en avant un effet de composition : la main-d'œuvre domienne est globalement concentrée sur des niveaux faibles de qualification qui la surexpose à un risque de chômage élevé. En effet, les écarts de taux de chômage selon le niveau de diplôme sont particulièrement accentués dans les DROM. Moins nombreux en outre-mer, les diplômés supérieurs confèrent un avantage plus fort qu'en France métropolitaine pour l'accès à l'emploi mais aussi pour la nature du poste obtenu (Planchat *et al.*, 2012).

Le constat renvoie aux insuffisances du système éducatif local mais il s'explique aussi de façon endogène, par les mouvements migratoires. La persistance d'un chômage élevé, couplé à une offre éducative insuffisante nourrit en effet d'intenses mouvements migratoires avec la métropole. Ces migrations sont suffisamment intenses pour creuser nettement la pyramide des âges en son milieu, entre 20 et 34 ans. D'une part, l'émigration des jeunes adultes n'est pas compensée par les retours de natifs ou les arrivées de non natifs. D'autre part, les migrants ont des enfants qui ne retournent pas dans le département d'origine de leurs parents (Breton *et al.*, 2009). De surcroît, ces migrations transforment la composition socio-démographique de la population ultramarine (Temporal *et al.*, 2013). Le processus suit un double mouvement de sélection, au départ et au retour. Les natifs des DROM les plus diplômés et les plus actifs sont ainsi sur représentés en métropole. Ils quittent plus fréquemment leur territoire d'origine et restent plus durablement en métropole. Le diplôme joue un

rôle déterminant dans la migration des jeunes natifs. « Plus ils sont diplômés, plus il y a de chances qu'ils vivent l'expérience d'une migration durable » (Temporal *et al.*, 2013).

Ces mouvements sont de grande ampleur relativement à la population ultramarine. Selon des chiffres publiés par l'INSEE qui portent sur l'année 2008, 365 000 personnes nées dans un département d'outre-mer vivent ainsi en métropole (Abdouni et Fabre, 2012). Cela correspond à un Antillais sur quatre et un Réunionnais sur sept. Les taux d'emploi et les niveaux de formation de ces migrants sont comparables à ceux des métropolitains et sont donc supérieurs à la moyenne des domiens.

Les effets en retour de ces mouvements migratoires sur le chômage domien sont ambivalents. D'un côté, les non migrants peu qualifiés sont sur représentés parmi les demandeurs d'emploi domiens ce qui peut expliquer au moins en partie, par effet de composition, plusieurs des faits stylisés qui caractérisent le marché du travail domien, en particulier la durée élevée du chômage. D'un autre côté, les migrants qualifiés ne recherchent plus d'emploi dans leur DOM d'origine, ce qui réduit quantitativement le chômage. Compte tenu de l'ampleur des mouvements migratoires, cette contribution positive du côté de l'offre ne peut être sous-estimée. Elle compense en partie les effets de l'expansion démographique naturelle. Selon des calculs de l'INSEE pour la période 2006-2013, la contribution des mouvements migratoires à la variation de la population représente l'équivalent du tiers de celle de l'expansion démographique naturelle pour l'ensemble des DOM (tableau 2).

Les contrastes sont importants selon les départements d'outre-mer, comme ils le sont plus généralement entre régions ultra périphériques en matière de comportements démographiques (Rallu, 2009). La contribution du solde apparent des entrées et sorties est positive en Guyane et négative ailleurs (tableau 2). Relativement au solde naturel, elle est faible à la Réunion et forte dans les Antilles. En Martinique, la contribution des mouvements migratoires va jusqu'à dépasser celle du solde naturel, conduisant à une réduction tendancielle de la population.

Tableau 2. Évolution de la population par département de 2006 à 2013

Département	Estimations de population au 1er janvier 2013 (p)	Variation relative annuelle 2006-2013 (en %)		
		Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties
France métropolitaine	63 659 608	0,5%	0,4%	0,1%
Guadeloupe	405 739	0,2%	0,7%	-0,5%
Guyane	250 109	2,8%	2,5%	0,3%
Martinique	386 486	-0,4%	0,6%	-1,0%
La Réunion	840 974	1,0%	1,3%	-0,3%
Dom	1 883 308	0,8%	1,2%	-0,4%
France métropolitaine et Dom	65 542 916	0,5%	0,4%	0,1%

(p) résultats provisoires arrêtés fin 2013

Source : Insee - Estimations de population

Au total, on peut retenir comme conclusion d'étape que la contribution des facteurs du côté de l'offre de travail à la persistance du chômage ultra-marin est bien réelle, mais qu'elle ne permet pas de rendre compte de l'ensemble des faits stylisés qui caractérisent le sous-emploi domien. En outre, ces facteurs sont contrastés selon les départements et les territoires.

Une demande de travail insuffisante ?

Les travaux économiques qui se donnent pour objet d'expliquer le chômage des DROM mettent en avant leur faible activité économique qui nourrirait l'insuffisance de la demande de travail, pour des raisons qui diffèrent selon les études. Plusieurs travaux mettent en avant la distance physique à la métropole et les autres caractéristiques structurelles des économies insulaires, tandis que d'autres font référence à la singularité des liens avec la métropole et aux spécificités du modèle de développement des petites économies insulaires, selon des mécanismes qui font référence à un syndrome hollandais. Dans tous les cas, il s'agit d'expliquer le chômage élevé par un « déficit d'emploi » (Paraire et Nacitas, 2011) qui aurait un caractère largement structurel. Selon cette famille d'approches, le taux de chômage élevé des DOM reflèterait pour l'essentiel la faiblesse de leur taux d'emploi et une insuffisance de la demande de travail.

Les conséquences économiques de l'ultra-périphérie

Les caractéristiques géographiques et physiques des départements d'outre-mer, souvent qualifiés de « petites économies insulaires », peuvent expliquer leurs handicaps économiques. De par leur position géographique, ces départements sont à la fois isolés et éloignés par rapport à la métropole, ce qui implique des coûts de transports élevés qui pénalisent les exportations et renchérissent les importations. De par leur petite taille, ces économies se caractérisent de surcroît par des marchés de faible étendue qui ne peuvent bénéficier des économies d'échelle associées au grand marché européen. Les coûts de production locaux sont donc plus élevés et la production s'en trouve peu diversifiée, spécialisée dans un petit nombre de secteurs de l'agriculture et du tourisme, ce qui entretient une dépendance vis-à-vis des importations. En Martinique, par exemple, le taux de couverture est de seulement 11,4 % en 2011. Les importations représentent 2,7 milliards d'euros, alors que les exportations sont de 308 millions d'euros. Un autre facteur physique est que ces régions sont pour la plupart soumises à un risque élevé de catastrophe naturelle (cyclones, tsunamis, éruptions volcaniques...) qui limite également l'activité économique.

Les quatre DROM insulaires se caractérisent effectivement par un territoire exigu, une densité de population élevée, qui va de pair avec de très faibles taux d'emploi, de forts taux de chômage et un faible niveau de vie. La Guyane fait exception. Ce DROM continental occupe un territoire immense et faiblement peuplé. La présence du Centre national d'études spatiales à Kourou accentue ces spécificités, en élevant la part de l'industrie dans le produit relativement aux autres DROM.

Une autre spécificité domienne est celle de l'intensité des tensions sociales, alimentée par le niveau élevé du chômage et du coût de la vie, tout autant que par les difficultés que rencontrent les habitants pour se loger. Comme les mouvements sociaux de 2009 en ont témoigné, il existe une forte tension entre, d'une part, les volontés de convergence et d'intégration par rapport à la métropole et, d'autre part, de reconnaissance des spécificités ultramarines.

Ces handicaps ont bien été identifiés par l'Union européenne qui définit dans le Traité d'Amsterdam sept régions « ultra-périphériques ». Aux départements d'outre-mer français s'ajoutent la communauté autonome espagnole des Îles Canaries et les deux régions autonomes portugaises des Açores et de Madère. Du fait de l'incapacité de ces régions à profiter des facteurs de développement liés à la construction européenne, notamment une forte intégration économique, la légitimité des aides spécifiques en direction de ces régions est reconnue. L'Union promeut en outre une politique de « grand voisinage » avec les pays géographiquement proches de ces régions « ultrapériphériques ».

Ces spécificités domiennes justifient largement les politiques publiques en faveur de l'emploi qui ont été déployées dans les DROM. Ces derniers bénéficient de taux réduits de TVA, de réductions d'impôts sur les sociétés, d'abattements forfaitaires d'impôt sur le revenu, de mesures de défiscalisation des revenus ou des bénéfices de certains investissements productifs et dans le logement, de mesures particulières comme par exemple le programme de défiscalisation immobilière de la loi de 2003, et d'autres aides publiques spécifiques, notamment en provenance des fonds structurels de l'Union européenne. Les DROM bénéficient également d'un régime particulier d'exonérations de cotisations sociales employeurs mis en place par la loi dite « Perben » en 1994, en même temps que l'alignement progressif du salaire minimum ultra-marin sur celui en vigueur en métropole. Ce dispositif d'exonérations a été modifié à plusieurs reprises : en 2001 (loi d'orientation pour l'outre-mer, dite « Loom »), en 2003 (loi de programme pour l'outre-mer, dite « Lopom » ou aussi loi « Girardin ») et en 2009 (loi pour le développement économique de l'outre-mer, dite « Lodéom »). Ces exonérations spécifiques concernent quatre emplois sur cinq dans les DOM et l'on a constaté que les secteurs qui sont les plus concernés par les exonérations sont aussi ceux où l'emploi a le plus augmenté (Alibay et Hagneré, 2011). Selon les évaluations de Bauduin *et al.* (2010), la suppression pure et simple du dispositif « Girardin » conduirait à une destruction, à moyen terme, de 15 % des emplois en moyenne pour l'ensemble des Dom. La réforme de 2009, quant à elle, est allée de pair avec des économies budgétaires et s'est traduite par un recul de l'emploi de l'ordre de 1,4 %, avec une baisse plus marquée aux deux extrémités de la distribution des salaires.

Les DROM victimes du syndrome hollandais ?

De nombreux travaux se réfèrent au syndrome hollandais pour caractériser ce que l'on pourrait qualifier de « malédiction des économies insulaires ». Partant du modèle standard de commerce international, à la Dornbusch, Fischer et Samuelson (1977), ces travaux montrent que l'aide publique extérieure ciblée sur une économie insulaire a pour effet premier d'augmenter les prix et les coûts de production, évinçant ainsi les activités productives. Ces analyses transposent les travaux élaborés dans les années soixante et soixante-dix sur le cas des Pays-Bas où la rente pétrolière et gazière, en élevant le coût du travail dans le secteur protégé, a été rendu responsable de la dégradation de la compétitivité du secteur exposé et de la désindustrialisation. Elles ont été appliquées à de nombreuses situations particulières, notamment celle de l'économie corse où la montée en puissance des aides publiques est allée de pair avec l'élévation du niveau de vie et, paradoxalement, le recul de la production locale (Vellutini, 2004). Dans certains cas, comme en Nouvelle-Calédonie, l'origine de la rente insulaire combine une source publique (l'aide donnée par la métropole au territoire insulaire) et une source privée (les revenus tirés de l'exploitation des mines de Nickel et des gisements d'Uranium).

Parmi ces travaux, les analyses de Bernard Poirine (1993 ; 2007), qui s'inspirent des théories de l'échange international inégal, poussent très loin l'argumentation. En reprenant les travaux de Betram et Waiters (1985), il qualifie le modèle de développement des petites économies insulaires par l'acronyme du modèle MIRAB (pour « Migration, Remittance, Aid, Bureaucracy »). Ces économies se spécialisent dans la production d'une rente et dans la production de services non marchands abrités de la concurrence internationale. La demande intérieure est satisfaite par un recours croissant aux importations financées par une aide publique et par les revenus de transferts issus de l'émigration. Le chômage élevé des DROM n'y est qu'un symptôme parmi d'autres d'une organisation économique particulière, celle d'une petite économie insulaire dépendante d'une rente extérieure. Les autres déséquilibres endémiques de ce type d'économie de rente sont le déficit commercial, l'hypertrophie du secteur tertiaire et de la fonction publique, l'ampleur des flux migratoires en direction de l'économie tutélaire, la dépendance à l'aide extérieure³. Ces analyses formalisent la situation d'une petite économie ouverte en situation de libre-échange avec une grande économie tutélaire. L'économie insulaire est composée de trois secteurs : un secteur agricole traditionnel, un secteur public producteur de services non marchands, un secteur privé qui veut répondre à la demande locale et dégager une capacité d'exportations. Du fait de la petite taille de l'économie insulaire et de l'absence d'économie d'échelle, le salaire du secteur privé y reste inférieur au salaire d'émigration et au salaire du secteur public financé par l'aide, entravant le développement autonome. Ce modèle général s'applique aux DROM, qui bénéficient de surcroît d'un salaire minimum et d'un revenu minimum élevés, alignés sur le niveau métropolitain. Dans ce contexte, l'excès de main-d'œuvre issu du dynamisme démographique des DROM ne peut être « absorbé » par le marché du travail local ce qui nourrit l'émigration pour le plus grand profit de l'économie tutélaire. Ce mécanisme, qui repose sur le maintien artificiel d'un coût réel du travail élevé, est amplifié par l'intégration à la zone euro qui contribue au maintien d'une monnaie surévaluée. L'existence d'un traitement des fonctionnaires aligné sur celui de la métropole limite par ailleurs la capacité d'absorption de la fonction publique territoriale ce qui nourrit le chômage et l'émigration.

Un facteur institutionnel joue fortement dans ces enchaînements : le salaire minimum, aligné sur la métropole. Dans les Antilles, par exemple, il y a ainsi une différence très forte de coût du travail entre les îles françaises et toutes leurs voisines anglophones où le salaire minimum est entre 55 cts d'€ (Sainte Lucie) et 2,24 € (St Kitts et Nevis), contre plus de 9 € en Martinique et en Guadeloupe (Wong et Gomes, 2012). Ces différences qui pénalisent l'activité économique et le tourisme, ne se traduisent pas mécaniquement un niveau de vie plus élevé des habitants des Antilles françaises, car elles sont largement répercutées dans les prix ce qui grève leur pouvoir d'achat.

Les limites des explications par le déficit d'emploi

Toutefois, ces explications du côté de l'insuffisance de la demande de travail ne permettent pas de rendre compte de l'ensemble des faits stylisés qui caractérisent les économies domiennes. Si l'activité économique ultra-marine était dégradée du fait de coûts de production prohibitifs, et en particulier d'un coût du travail trop élevé, les entreprises domiennes devraient présenter une rentabilité anormalement faible. Or, ce n'est pas ce que relèvent les études appliquées. A partir de

³ « La monoculture du fonctionnaire, du protectionnisme, de la subvention, de l'emploi aidé et de la défiscalisation, loin de constituer une solution au problème, est le problème de l'outre-mer » (Poirine, 2007).

données d'entreprises, Levratto *et al.* (2007) soulignent que la rentabilité des entreprises domiennes est comparable à celle des entreprises de la métropole, quelle que soit la classe de taille d'entreprises considérée. Dreyer et Savoye (2014) confirment ce constat en relevant que la distribution des performances des entreprises comme leur répartition par mode de croissance sont très proches de celles observées en métropole. Si l'on met à part la Guyane, les entreprises des DOM ne se distinguent pas particulièrement de celles de la grande majorité des départements français. Du fait des mesures fiscales et sociales qui sont prises en faveur des entreprises domiennes, ces dernières affichent des taux de marge moyens proches de ceux des entreprises de métropole, et même des taux de rentabilité financière supérieurs.

En outre, les économies domiennes connaissent une croissance économique tendancielle soutenue, avec des taux de croissance annuels du PIB supérieurs à ceux des autres départements français (Bassaler, 2009 ; Parain 2012). Selon les données de la comptabilité nationale, la croissance annuelle moyenne du PIB dans l'ensemble des DOM est de 2,7 % depuis 1990 contre 1,5 % en métropole. Qui plus est, cette croissance est portée pour l'essentiel par le secteur marchand. L'écart est important mais il reste néanmoins insuffisant pour combler le différentiel de PIB par tête entre les DOM et la métropole, en particulier au regard de la croissance démographique qui est plus soutenue elle aussi dans les DOM.

Une illustration est donnée dans le graphique 1 qui présente les données détaillées de la croissance du PIB et de la croissance de l'emploi en métropole et dans les DOM sur la période 1990-2012. Les données confirment que la croissance tendancielle est plus soutenue dans les DOM qu'en métropole. Elles suggèrent également que le cycle économique ultra-marin épouse celui de la métropole. Globalement, les deux courbes des taux de croissance sont assez parallèles, celle des DOM étant décalée vers le haut. Après la récession du début des années quatre-vingt-dix, les DOM ont connu un cycle de croissance soutenue qui s'est achevé avec la grande récession de 2009. Cette absence de décalage de conjoncture entre les DOM et la métropole traduit l'intensité des relations économiques entre les territoires.

Comme la croissance tendancielle de la productivité est comparable en métropole et dans les DOM, avec un rythme annuel proche de 2,5 % selon les données de la comptabilité nationale, l'évolution de l'emploi est plus favorable dans les DOM qu'en métropole (de façon comptable, le taux de croissance de l'emploi est égal au taux de croissance du PIB diminué du taux de croissance de la productivité par tête). Globalement, l'emploi s'érode en métropole alors qu'il se maintient dans les DOM. C'est ce que l'on constate sur le graphique 1. La progression de l'emploi n'est pas suffisante pour parvenir à réduire le chômage, mais elle est néanmoins soutenue ce qui invalide la thèse univoque du déficit d'emploi domien.

Graphique 1. Croissance du PIB et croissance de l'emploi en métropole et dans les DOM (1990-2012)



Champ : Produit Intérieur Brut, Base 2005, En volume, Prix chaînés, exprimé en taux de croissance.

Source : INSEE, banque de données macroéconomiques

L'exemple de la Martinique illustre bien les limites d'une explication par l'insuffisance de la demande de travail. Alors que le taux de chômage y dépasse 20 % et que le taux de chômage des jeunes, en particulier, dépasse 60 %, la croissance économique y est relativement soutenue. Elle était de 4% en moyenne sur toutes les années 2000 (source : IEDOM) et dépasse 5 % depuis 2010, après un recul de plus de 4 % en volume en 2009 sous l'effet de la crise mondiale. La Martinique est ainsi le Département d'outre-mer qui a la croissance la plus forte dans les années 2000. C'est aussi le DROM qui a le PIB par tête le plus élevé (il atteint plus de 20 000 € par habitants, contre 30 000 € en métropole). Elle se situe au troisième rang de l'ensemble des régions ultramarines après Saint-Pierre-et-Miquelon et la Nouvelle-Calédonie. Elle se situe également parmi les territoires dont les niveaux de vie sont les plus élevés au sein du bassin caribéen, si l'on mène la comparaison en parité de pouvoir d'achat (IEDOM, 2011). Le PIB par habitant de la Martinique n'est que légèrement inférieur à celui de la Barbade et d'Antigua et Barbuba. Il est sept fois plus élevé qu'en Jamaïque. Toutes ces statistiques semblent indiquer que la thèse de la faiblesse de la demande de travail est insuffisante.

Les problèmes d'appariement entre offre et demande

La coïncidence d'un chômage persistant et d'une croissance soutenue suggère que les conditions de rencontre entre l'offre et la demande de travail ont-elles aussi une part de responsabilité dans le chômage ultra-marin. En présence de difficultés d'appariement sur le marché du travail, les chômeurs ne parviennent pas à se réinsérer malgré l'existence d'emplois vacants dans des secteurs en tension. Dans cette section, nous documentons et nous discutons l'ampleur de ces problèmes d'appariement sur les marchés du travail ultra marin.

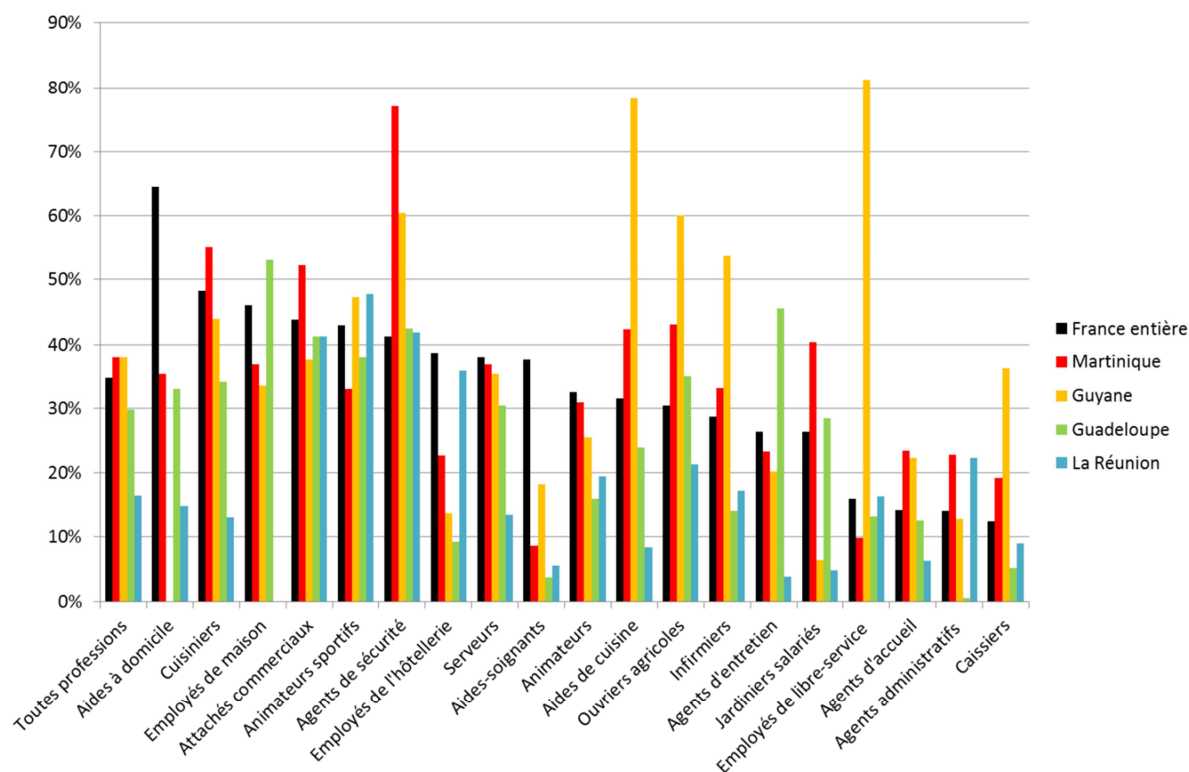
Les difficultés de recrutement dans les DOM

Pour mesurer l'ampleur des difficultés de recrutement en outre-mer, nous comparons la situation de chaque département avec celle de la métropole à l'aide de l'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) de Pôle emploi. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. L'enquête BMO 2014 a été réalisée entre septembre et décembre 2013 auprès de 1,6 millions d'établissements représentatifs des 2,3 millions d'établissements entrant dans le champ de l'enquête dans les 22 régions métropolitaines et les 5 départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte). Les difficultés de recrutement y sont mesurées à partir des déclarations des employeurs par la proportion des projets de recrutements qu'ils jugent difficiles.

Selon les données de l'enquête BMO 2014, confirmant celles des éditions antérieures, les difficultés ressenties par les employeurs pour mener à bien leurs projets de recrutement se situent dans les DOM à un niveau comparable à celui de la métropole, alors que la part des établissements déclarant avoir un projet de recrutement est plus forte dans les DOM qu'en métropole. Ainsi, 34,7 % des employeurs anticipent un recrutement difficile en moyenne pour la France entière, mais cette proportion est de 38 % en Guyane et en Martinique et est proche de 30 % en Guadeloupe et à Mayotte. Elle n'est plus faible qu'à la Réunion, avec une part de 16,5%.

La graphique 2 ci-dessous donne la part des difficultés de recrutement ressenties par les employeurs pour une sélection de profession (l'enquête BMO couvre 200 professions selon la nomenclature des Familles Professionnelles). Nous présentons les données pour une vingtaine de professions qui occupent à la fois en métropole et dans les DOM la part la plus importante dans les projets de recrutement des établissements. A elles seules, ces professions représentent 43 % des projets de recrutements en France entière (48,5 % en Martinique, 43 % en Guadeloupe et à la Réunion, 30,5 % en Guyane et 25 % à Mayotte). Nous constatons que les difficultés de recrutement sont très souvent plus marquées dans les départements d'outre-mer pour de nombreuses professions, ou d'ampleur comparable à celles ressenties en métropole. Alors que le chômage et l'ensemble des indicateurs d'une sous-utilisation de la main-d'œuvre sont plus élevés dans les DOM, les difficultés de recrutements des employeurs sont donc comparables à celles ressenties en métropole avec une forte variabilité selon les professions et les territoires.

Graphique 2. Part des projets de recrutements jugés difficiles par les employeurs en 2013



Source : Enquête BMO, Pôle Emploi

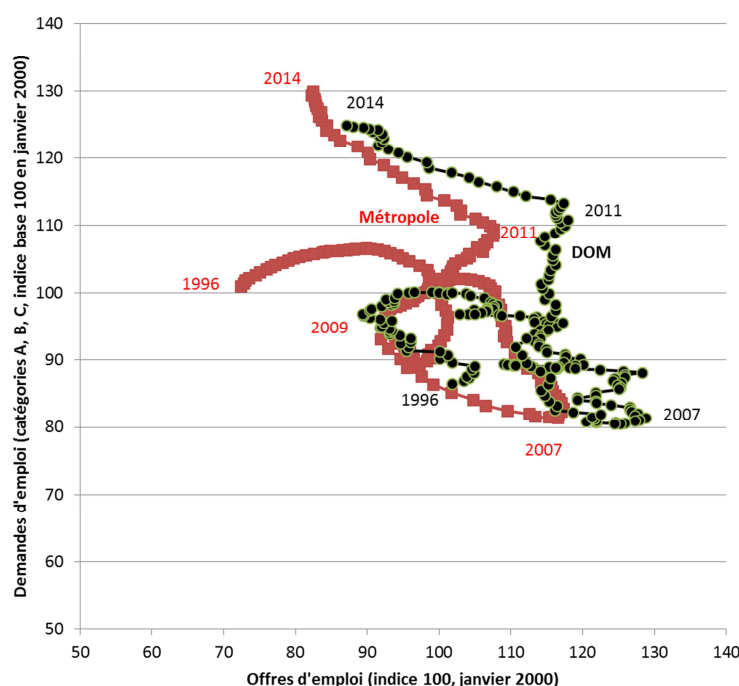
Une translation de la courbe de Beveridge ultramarine

Afin de compléter le constat, nous cherchons à étudier l'évolution dans le temps de ces problèmes d'appariement sur le marché du travail. A cette fin, nous avons reconstitué les courbes de Beveridge de la métropole et des DOM dans le graphique 3. La courbe de Beveridge est une relation inverse entre le niveau du chômage et le niveau des emplois vacants. Sous l'effet du cycle économique, l'économie se déplace le long de cette courbe : une récession, par exemple, provoque une hausse du chômage et une baisse des emplois vacants. Une montée des difficultés structurelles dans l'appariement entre l'offre et la demande provoque quant à elle un déplacement de la courbe, se traduisant par un mouvement dans le même sens du chômage et des emplois vacants. Dans le graphique 3, nous avons retenu comme indicateur du niveau du chômage le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C et comme indicateur des emplois vacants le nombre d'offres recensées par Pôle Emploi. A l'aide de ces statistiques publiées par la DARES, nous avons reconstitué des séries mensuelles sur la période de janvier 1996 à juin 2014, que nous avons lissé à l'aide d'une moyenne mobile sur douze mois avant de les exprimer en indice base 100 en janvier 2000. Il s'agit d'indicateurs imparfaits, notamment parce que beaucoup d'offres ne passent pas par Pôle Emploi, et d'autres voies sont envisageables pour dessiner au mieux une courbe de Beveridge, mais ces imperfections ne nous semblent pas de nature à altérer le message essentiel qui se dégage de l'analyse des séries temporelles.

Jusqu'en 2007, on relève des mouvements désordonnés de la relation de Beveridge qui semble se déplacer sur une courbe de pente négative. Puis, sous l'effet de la crise, entre 2009 et 2011, on

assiste à un mouvement dans le même sens du chômage et des emplois vacants. La pente est clairement positive en métropole et elle quasiment verticale dans les DOM. Depuis 2011, on assiste à nouveau à des mouvements en sens inverse du chômage et des vacances d'emploi le long d'une courbe beaucoup plus élevée dans le plan emplois vacants-chômage. Ce phénomène suggère effectivement une montée des problèmes d'appariement sur le marché du travail, dans les DOM comme en métropole.

Graphique 3. Courbes de Beveridge en métropole et dans les DOM (1996-2014)



Lecture : La courbe de Beveridge met en relation le niveau du chômage et le niveau des emplois vacants. Nous avons ici retenu comme indicateur du niveau du chômage le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C et comme indicateur des emplois vacants le nombre d'offres recensé par Pôle Emploi. Ces indicateurs sont des séries mensuelles sur la période de janvier 1996 à juin 2014. Nous avons lissé ces données en calculant leur moyenne mobile sur douze mois avant de les exprimer en indice base 100 en janvier 2000. Les DOM comprennent la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion.

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

“Skill mismatch” et “spatial mismatch”

Il n’y a guère de différence dans le cadre institutionnel de cet appariement entre les DROM et la métropole. L’organisation et la gouvernance des intermédiaires du marché du travail domien sont alignées sur la métropole. On retrouve les mêmes acteurs publics, tant du côté de l’accompagnement et de l’indemnisation des demandeurs d’emploi, avec le rôle des agences de Pôle emploi, que de celui de l’accompagnement des jeunes, avec un maillage des territoires par les missions locales. Il y a des différences dans certaines prérogatives des collectivités territoriales, qui sont aussi des acteurs de l’emploi et de la formation, mais elles ne paraissent pas susceptibles d’expliquer les écarts de chômage. On retrouve dans les DROM comme en métropole, la même organisation de la formation professionnelle, et les mêmes difficultés pour que les demandeurs d’emploi les plus éloignés de l’emploi aient accès à des formations qualifiantes.

Dans ce contexte, les difficultés d'appariement sur le marché du travail peuvent renvoyer à l'inadéquation entre les qualifications et compétences désirées par les employeurs et celles offertes par les demandeurs d'emploi. En théorie, il ne va pas de soi qu'une petite économie insulaire connaisse mécaniquement des difficultés d'appariement sur le marché du travail. Certes, l'éventail des professions et des spécialisations y est nécessairement moins diversifié, mais il en va de même de celui des formations initiales ou continues. Les exploitations des enquêtes emploi dans les DOM révèlent pourtant que les différences d'exposition au chômage sont très marquées selon les classes de diplôme. Dans les départements d'outre-mer, le taux de chômage peut dépasser 40 % pour les personnes non diplômées en âge de travailler, alors qu'il est souvent proche de 5 % pour les diplômées du supérieur. Le rendement salarial du diplôme et son rôle facilitateur dans l'accès à l'emploi sont plus marqués dans les DOM (Planchat *et al.*, 2012). La plus forte propension à migrer des diplômés, déjà évoquée, joue ici un rôle. Par conséquent, l'effet à attendre d'une amélioration donnée du système de formation initiale ou continue, en termes de baisse du chômage, est *a priori* élevé.

Il existe une autre source importante de difficultés d'appariement sur le marché du travail qui n'a pas été suffisamment explorée dans les travaux appliqués et qui peut contribuer elle aussi à expliquer la persistance du chômage domien. Elle réside dans les problèmes de distance physique entre la localisation des offres d'emplois et celle des lieux de résidence des personnes et dans les difficultés spécifiques de mobilité domicile-travail auxquelles sont confrontés les habitants des DROM, du fait des contraintes physiques et géographiques combinées à un déficit d'infrastructures et à la mauvaise organisation des réseaux de transport. Nous nous arrêtons plus longuement sur cette source originale parce qu'elle la moins explorée.

Dans la littérature internationale, on parle de *spatial mismatch* pour évoquer ce type de difficulté. A partir d'un travail fondateur de John Kain publié en 1968, une vaste littérature s'est développée à la fois sur le plan empirique et théorique, afin de mesurer et d'expliquer les effets de la localisation des travailleurs sur leurs capacités à retrouver un emploi. Les études empiriques menées sur données américaines semblent confirmer le rôle joué par la distance aux emplois dans la difficulté à sortir du chômage, puisque les travailleurs qui résident à proximité des bassins d'emploi passent en moyenne moins de temps que les autres au chômage, et ce notamment en raison des coûts de prospection induits par la distance aux emplois (Rogers, 1997 ; Immergluk, 1998), ou du coût prohibitif des transports (Brueckner et Martin, 1997). Des résultats comparables ont été obtenus sur données françaises par Cavaco et Lesueur (2002) et par Duguet *et al.* (2009).

Prenons à nouveau l'exemple de la Martinique. Une difficulté structurelle est que les lieux de résidence des jeunes sont dispersés sur tout le territoire, alors que les emplois sont concentrés dans des zones spécifiques. Le bassin du Centre de la Martinique concentre les grandes entreprises et les PME-PMI dans des zones commerciales et industrielles aux contours délimités. Dans le Sud, les gisements d'emplois sont localisés dans les sites touristiques de la frange littorale où sont implantés les groupes hôteliers et des services de loisirs. Pour le territoire du Nord, l'activité économique est globalement moins dynamique et est tournée essentiellement vers l'agriculture. La question de la mobilité géographique est donc cruciale et conditionne largement le retour ou l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi et des salariés précaires, en particulier celle des jeunes. Certes, il peut sembler paradoxal de mettre en avant des difficultés de mobilités en Martinique s'agissant d'un territoire d'une longueur de 60 km et d'une largeur de 30 km. Les 400 000 habitants de la Martinique se

répartissent sur une superficie de 1128 km² soit 354 habitants au km² ce qui en fait le département d'outre-mer le plus dense. Les territoires du centre et du sud concentrent 7 habitants sur dix et leur relief est le moins accidenté avec une alternance de plaines et de mornes arrondis excédants rarement plus de 500 mètres d'altitude. Mais les réseaux de transports sont particulièrement mal organisés et ne permettent pas de satisfaire les besoins de mobilité. Le réseau routier est largement congestionné. Les régies de bus n'effectuent des dessertes qu'à l'intérieur des agglomérations et ne sont pas interconnectées. Le bateau est le seul moyen de rallier Fort-de-France quand on vit dans le Sud, au départ des Trois-Îlets. Mais aucune liaison ne permet de rallier Sainte-Anne ou Le Marin. Ces moyens de transports collectifs ne sont pas utilisables sur les horaires de nuit, les week-ends et les jours fériés, qui sont des périodes d'activité pour l'industrie du tourisme. Pour le Nord de la Martinique, le transport interurbain est exploité par des compagnies de taxi privées qui ne fonctionnent pas tous les jours, finissent très tôt en journée et sont inaccessibles le soir et le week-end. Les grandes entreprises sont ainsi implantées dans des zones peu ou pas desservies et lorsqu'une solution de transport collectif existe, les horaires de desserte sont incompatibles avec ceux de l'entreprise. Le transport individuel en voiture paraît la seule alternative mais elle n'est pas accessible aux jeunes qui ne possèdent pas le permis de conduire ou n'ont pas de voiture, faute de moyens financiers.

On retrouve les mêmes difficultés dans l'ensemble des DROM : gisement d'emploi dans les bandes littorales associés aux activités touristiques, localisation des personnes dans les centres urbains dispersés sur tout le territoire, carence dans les infrastructures de transport collectif, congestion du réseau routier aux heures de pointe qui limite l'interconnexion des centres urbains... Ces difficultés sont liées en partie aux caractéristiques géo-physiques des territoires domien : d'origine volcanique, les DROM insulaires se caractérisent par un relief accidenté qui complique la mobilité des personnes. Lorsque les réseaux locaux de transports sont désorganisés et inefficaces, les problèmes de distance physique à l'emploi sont susceptibles d'expliquer une large partie du chômage. C'est particulièrement le cas pour les jeunes en difficulté d'insertion qui résident dans des quartiers éloignés du littoral. Les marchés du travail des DROM se présentent dès lors comme un vaste ensemble de micro-marchés peu connectés ce qui peut nourrir les difficultés d'appariement entre offre et demande.

Alors que des travaux mettent en avant les problèmes de mobilité géographique pour expliquer la persistance du chômage dans certains territoires métropolitains, notamment en Ile-de-France (Duguet *et al.*, 2009), l'hypothèse du *spatial mismatch* n'a pas encore été véritablement testée dans les DROM. Il nous semble que cette hypothèse peut contribuer à expliquer en partie le niveau élevé du chômage domien, ainsi que la concentration du problème sur certains publics, les jeunes en particulier, à côté des arguments plus étudiés, tant du côté de la structure de l'offre de travail, que de celui du déficit de demande de travail. Il serait intéressant d'être en mesure de préciser la contribution respective de ces différents déterminants, en particulier du point de vue de l'orientation des politiques publiques, ce qui constitue un programme de travail pour des recherches futures.

Conclusions

La permanence du sous-emploi dans les départements et régions d'outre-mer, la persistance d'une durée de chômage élevée et la surexposition de certains publics pose la question de l'efficacité des politiques publiques de lutte contre le chômage. Cet article propose une revue des travaux théoriques et appliqués qui ont exploré les causes du chômage domien, complétée par des exploitations statistiques permettant de caractériser l'état du marché du travail et d'éclairer les causes du chômage ultra marin.

Alors qu'une première génération de travaux privilégiait l'argument d'un excès d'offre de travail et mettait en avant des causes socio-démographiques, un autre ensemble de travaux a souligné l'insuffisance de la demande de travail et les explications économiques liées aux spécificités du modèle de développement des petites économies insulaires. Nous avons montré qu'un troisième ensemble de facteurs pouvait également être considéré : La co-existence d'un chômage élevé et de difficultés de recrutement suggère que des problèmes d'appariement entre offre et demande jouent aussi un rôle dans l'explication du chômage ultra marin, ce qui est confirmé par des nombreux indicateurs statistiques.

Finalement, ce survol nous invite à retenir une lecture plurielle des causes du chômage outre-mer. Il s'agit ni de négliger, ni d'exagérer, la contribution de facteurs situés du côté de l'offre de travail, en particulier le rôle joué par la croissance démographique et les mouvements migratoires des actifs les mieux formés, celle de déterminants du côté la demande de travail, avec l'éviction de la production locale par des importations financées par la rente d'insularité, et celle des difficultés d'appariement entre offre et demande, qui met en question l'inadaptation du système de formation et des infrastructures de transport. Cette conclusion a des implications importantes pour les politiques de l'emploi dans les DOM qui doivent soutenir et accompagner les efforts de recherche des demandeurs d'emploi, tout en favorisant les créations d'emplois et d'activité par les entreprises locales et en faisant en sorte d'améliorer les conditions de rencontre entre offre et demande, ce qui renvoie à la fois aux dispositifs de formation et à l'accessibilité physique des offres d'emploi pour les résidents. Toute la difficulté est de réussir à combiner l'ensemble de ces actions.

Références Bibliographiques

Abdouni Sarah et Édouard Fabre (2012). « 365 000 Domiens vivent en métropole », *Insee Première*, N°1389, Février.

Alibay Nadia et Cyrille Hagneré (2011), « L'emploi dans les DOM entre 1997 et 2007. Une croissance marquée par les dispositifs d'exonérations spécifiques », *DARES Analyses*, n°7, janvier.

Amable Gérard, Momal Patrick (1987). « La Réunion, département le plus touché par le chômage ». *Economie et statistique*, N°198, Avril. pp. 15-20.

Bassaler Nathalie (2009), *Outre-Mer 2025*. Centre d'analyse stratégique. 43 p.

Bauduin Nicolas, François Legendre et Yannick L'Horty (2010), « Les baisses de cotisations sociales ultramarines », *Revue Française d'Economie*, n°3, vol XXIV, janvier 2010, pp 167-191.

Bauduin Nicolas, Yannick L'Horty et François Legendre (2011). « Réformer les baisses de cotisations sociales ultramarines », *Travail et Emploi*, n°125, janvier-mars 2011.

Blache Guillaume, David Buchner et Adeline Dembo (2014). « Enquête Besoins en Main-d'œuvre : une amélioration des perspectives d'embauche pour 2014 », *Eclairage et Synthèse*, Pôle Emploi, n°1, avril.

Bertram I.G et Watters R.F (1985), « The MIRAB economy in South Pacific Microstates », *Pacific Viewpoint*, Vol 26 n°3, (septembre), pp 497-519

Breton Didier, Stéphanie Condon, Claude-Valentin Marie et Franck Temporal (2009), « Les départements d'Outre-Mer face aux défis du vieillissement démographique et des migrations », *Population & Sociétés*, Numéro 460, Octobre.

Brueckner J., Martin R., 1997, « Spatial Mismatch: an Equilibrium Analysis », *Regional Science and Urban Economics*, n°27, pp.693-714.

Cavaco Sandra, Lesueur Jean-Yves, 2002, « Contraintes spatiales et accès à l'emploi : Applications micro-économétriques à partir de l'enquête TDE », *Document de travail du GATE* n°02-01, février.

Commission européenne (2004), « Un partenariat renforcé pour les régions ultra-périphériques ». COM 343 final, Bruxelles.

Discours de Jean-Marc Ayrault, Premier ministre aux acteurs économiques et aux employeurs à l'hôtel La Batelière -Fort-de-France (Martinique), Jeudi 27 juin 2013.

Domenach Hervé, Guengant Jean-Pierre (1981). « Chômage et sous-emploi dans les DOM ». *Economie et statistique*, N°137, Octobre. pp. 3-23.

Dornbusch Rudiger, Stanley Fischer, Paul A. Samuelson, (1977). "Comparative Advantage, Trade, and Payments in a Ricardian Model with a Continuum of Goods". *The American Economic Review*, Vol. 67, No. 5, (Dec., 1977), pp. 823-839

Dreyer Antoine et Bertrand Savoye (2014). « Une analyse comparative des entreprises des DOM et de la métropole », *Economie et Statistique*, n°462-463, pp 99-123.

Duguet Emmanuel, Yannick L'Horty, et Florent Sari (2009). « Sortir du chômage en Ile-de-France : disparités territoriales, *spatial mismatch* et ségrégation résidentielle », *Revue économique*, vol 60, n°3, juillet, pp 979-1010.

Hoarau Jean François, Claude Lopez et Michel Paul, (2010) "Short Note on the Unemployment Rate of the «French overseas regions»", *Economics Bulletin*, vol. 30(3), pages 2321-2329..

Immergluk D., 1998, « Job Proximity and the Urban Employment Problem: Do Suitable Nearby Jobs Improve Neighbourhood Employment Rates? », *Urban Studies* n°35, pp.7-23.

Institut d'émission des Départements d'Outre-Mer, *Rapport annuel 2011*, Edition 2012.

Kain John., 1968, « Housing Segregation, Negro Employment, and Metropolitan Decentralization », *Quarterly Journal of Economics* n°82, pp.175-197.

Krugman Paul (1987). "The Narrow Moving Band, the Dutch Disease, and the Competitive Consequences of Mrs. Thatcher", *Journal of Development Economics*, 27, pp. 41-55.

Levratto Nadine (2007), éditeur, *Comprendre les économies d'outre-mer*, Paris, L'harmattan.

Levratto Nadine, Bernard Paraque et Luc Tessier (2007), «Une analyse comparée des performances des entreprises domiennes et métropolitaines», in *Comprendre les économies d'outre-mer*, Paris, L'harmattan.

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, *Intégrer le marché du travail avec un faible niveau d'études, Des situations académiques contrastées*, Note d'information 11.21. Décembre.

Paraire Xavier et Joëlle Nacitas (2011). *Emploi et chômage en Martinique, Déficit structurel d'emplois dans le secteur privé*, INSEE, Avril.

Parain Claude (2012). «Economie et emploi en outre-mer», dossier, Revue «Économie de La Réunion» N° 138 – mars.

Planchat Cédric, Annick Couillaud, Maud Machecler et Sébastien Colas (2012), « Démographie et économie des communes littorales des départements ultramarins : Guadeloupe-Guyane-Martinique-Réunion », Commissariat général au développement durable-Service de l'observation et des statistiques, *Etudes&Documents*, n°75, Novembre.

Poirine Bernard. (1993). « Le développement par la rente dans les petites économies insulaires. *Revue économique*. Volume 44, n°6, 1993, pp. 1169-1199.

Poirine Bernard. (2007). « Eloignement, insularité et compétitivité dans les petites économies d'outre-mer », Document de travail de l'AFD, n°52, novembre.

Rallu Jean-Louis (2009). "Population and development in the overseas territories of Europe", *Population et Societies*, n°456, may.

Rogers C., 1997, « Job Search and Unemployment Duration: Implications for the Spatial Mismatch Hypothesis », *Journal of Urban Economics* n°42, pp.109-132.

Temporal Franck, Claude-Valentin Marie et Stéphane Bernard (2011), « Insertion Professionnelle des jeunes ultramarins : DOM ou métropole ? » *Population-F*, 66 (3-4), 2011, 555-600.

Vellutini Charles (2004), « Les aides de l'Etat à la Corse sont-elles efficaces ? » *Revue française d'économie*. Volume 18, n°3, pp 189-227.

Wong Alfred et Roxanne Gomes (2012), « Problèmes socio-économiques insolubles de la Martinique », Etudes caribéennes, *La façade caraïbe de l'Amérique Centrale*, Avril.

TEPP Rapports de Recherche 2014

14-4. Grèves et productivité du travail : Application au cas français

Jérémy Tanguy

14-3. Le non-recours au RSA "socle seul": L'hypothèse du patrimoine

Sylvain Chareyron

14-2. Une évaluation de l'impact de l'aménagement des conditions de travail sur la reprise du travail après un cancer

Emmanuel Duguet, Christine Le Clainche

14-1. Renforcer la progressivité des prélèvements sociaux

Yannick L'Horty, Etienne Lehmann

TEPP Rapports de Recherche 2013

13-10. La discrimination à l'entrée des établissements scolaires privés : Les résultats d'une expérience contrôlée

Loïc du Parquet, Thomas Brodaty, Pascale Petit

13-9. Simuler les politiques locales favorisant l'accessibilité à l'emploi

Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

13-8. Le paradoxe des nouvelles politiques d'insertion

Jekaterina Dmitrijeva, Florent Fremigacci, Yannick L'Horty

13-7. L'emploi des seniors : un réexamen des écarts de taux d'emploi européens

Laetitia Challe

13-6. Effets de quartier, effet de département : discrimination liée au lieu de résidence et accès à l'emploi

Pascale Petit, Mathieu Bunel, Emilia Ene Jones, Yannick L'Horty

13-5. Comment améliorer la qualité des emplois salariés exercés par les étudiants ? Les enseignements d'une expérience contrôlée

Jekaterina Dmitrijeva, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

13-4. Evaluer l'efficacité d'une campagne de valorisation du bénévolat : Les enseignements de deux expériences contrôlées sur le marché du travail

Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

13-3. Les différents parcours offerts par l'Education Nationale procurent-ils les mêmes chances d'accéder à l'emploi ?

Florent Fremigacci, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

13-2. Faut-il subventionner le permis de conduire des jeunes en difficulté d'insertion ?

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit, Bénédicte Rouland, Yiyi Tao

13-1. Anatomie d'une politique régionale de lutte contre les discriminations

Yannick L'Horty

La Fédération TEPP

La Fédération de recherche CNRS **Travail, Emploi et Politiques Publiques (TEPP, FR n°3435)** réunit des centres de recherche en économie et sociologie :

- Le **Centre d'Etudes des Politiques Economiques de l'université d'Evry, EPEE**, Université d'Evry Val d'Essonne
- Le **Centre Pierre Naville, CPN**, Université d'Evry Val d'Essonne
- Le **Centre de Recherche en Economie et Management, CREM**, Université de Caen Basse Normandie et Université de Rennes 1
- **L'Equipe de Recherche sur les Marchés, l'Emploi et la Simulation, ERMES**, Université de Paris II Panthéon-Assas
- **L'Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Temporelles en Economie, ERUDITE**, Université de Paris-Est Créteil et Université de Paris-Est Marne-la-Vallée
- Le **Groupe d'Analyse des Itinéraires et des Niveaux Salariaux, GAINS**, Université du Maine

La Fédération TEPP rassemble 150 chercheurs et enseignants-chercheurs, 140 doctorants et 40 chercheurs associés, qui étudient les mutations du travail et de l'emploi en relation avec les choix des entreprises et analysent les politiques publiques en mobilisant les nouvelles méthodes d'évaluation.

www.tepp.eu